



Un Québec plus prospère grâce à la transition énergétique : investir dans le transport collectif est incontournable

Montréal, le 2 février 2016 – À la veille du dépôt de la nouvelle Politique énergétique, une étude dévoilée aujourd'hui arrive à point nommé en venant à nouveau confirmer à quel point la transition vers des modes de déplacement moins énergivores et à faibles émissions de carbone peut sérieusement stimuler le développement économique du Québec.

Réalisée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), l'étude montre qu'une politique industrielle s'appuyant sur l'amélioration et le développement du transport en commun entraînerait des bénéfices majeurs. Avec un investissement supplémentaire de 9 G\$ sur 10 ans, soit 10 % de la politique d'infrastructures, « on arriverait à créer 40 000 emplois, le PIB hausserait de 4,14 G\$ et il y aurait un effet positif sur la balance commerciale de 29 G\$ », calcule Bertrand Schepper, auteur de la note et chercheur à l'IRIS.

Soulignons qu'une étude similaire réalisée par le RNCREQ et dévoilée en octobre 2014 démontrait que si le Québec réduisait de 16 % sa consommation de pétrole dans le secteur des transports routiers, il améliorerait significativement le solde de sa balance commerciale. En effet, c'est 20 milliards de dollars en 6 ans qui, au lieu d'être envoyés à l'extérieur du Québec, stimuleraient l'économie d'ici, le développement régional, de même que la création d'emplois.

« Nous souhaitons que cette nouvelle démonstration incite le gouvernement du Québec à se mettre rapidement en action dans ce domaine en procédant à des investissements structurants dans le secteur du transport collectif, indique Philippe Bourke, directeur du RNCREQ. C'est d'ailleurs aussi ce que SWITCH mettait de l'avant la semaine dernière en dévoilant son Plan d'action pour transformer le secteur des transports au Québec. En plus des bénéfices indéniables pour notre économie, cet investissement est indispensable pour atteindre nos objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES, mais aussi pour l'assainissement de l'air, l'amélioration de la santé publique et l'augmentation de notre résilience face aux changements climatiques. »

Si l'on se fie aux récentes déclarations du Premier Ministre lors de l'assermentation jeudi dernier, le RNCREQ a confiance en la volonté du gouvernement de se tourner vers la transition énergétique, laquelle passera inévitablement par une transformation majeure du secteur des transports au Québec.

« Il faut toujours mieux soutenir nos créateurs d'emplois, enlever les obstacles sur leur chemin, développer des partenariats dans les secteurs de pointe, nos grands projets mobilisateurs, mais également prendre un virage qui nous permettra de développer une économie du XXI^e siècle. »

« Une économie propulsée par deux grandes forces : l'innovation, notamment numérique, et la transition vers une économie plus sobre en carbone. »

« Notre économie, elle doit être basée sur les principes du développement durable. »

« Une chose est de plus en plus claire : ce qui est bon pour l'environnement est bon pour l'économie. »

« Une économie qui considère la lutte contre les changements climatiques comme un pôle incontournable de développement. Donc une économie qui doit réduire l'empreinte carbone, là aussi innover, créer de nouvelles technologies, donc de nouveaux emplois de qualité, partout dans nos régions.

« Bref, une économie qui répond aux besoins des populations, aussi à leurs inquiétudes, et qui s'inspire de ce qui se fait de meilleur chez nous, mais également chez nos partenaires »

– Philippe Couillard, le 28 janvier lors de l'assermentation du Conseil des ministres

Pour aller plus loin :

Le transport en commun comme solution à la relance économique et à la crise environnementale au Québec, de l'IRIS : <http://bit.ly/1mazltK>

L'étude des retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec, « *Vingt milliards de dollars de plus en six ans* », du RNCREQ : <http://bit.ly/ZZjPv2>

Le Plan d'action « Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques », de l'alliance SWITCH : <http://bit.ly/1Lj9nY>

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

- 30 -

Renseignements

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques
514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27
cedric.chaperon@rncreq.org